

# Réunion Ordinaire du Conseil Municipal Du Mercredi 31 mars 2010

Convocation en date du 23 mars 2010

Sous la présidence de Monsieur Jacques BOURDON, Maire  
Secrétaire de Séance : Mme Eveline Février

Absents excusés : Néant

Monsieur Le Maire donne lecture de la lettre de remerciements de M. Massez pour l'aide administratif concernant le dossier de restauration et d'électrification de la cloche ainsi que pour l'aide communale pour le ramassage de la ferraille au profit des Amis d'Upen

## 1/ Compte administratif 2009

Le compte administratif a été vu avec le percepteur. Les comptes sont les suivants :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
- Fonctionnement	451 529.09 €	579 868.74 €
- Investissement	464 377.78 €	515 156.23 €

Vote :            POUR : 9                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 5

## 2/ Affectation des résultats 2009

Excédent de fonctionnement            :            128 339.65 € reporté au compte 002

Excédent d'investissement            :            50 778.45 € reporté au compte 001

Vote :            POUR : 15                    ABSTENTION : 0                    CONTRE : 0

## 3/ Subventions pour l'année 2010

- CCAS	: 100	- Jardiniers de France	: 30
- APED	: 300	- Institut contre le cancer	: 30
- Comice Agricole	: 150	- Cœur toujours	: 30
- Coopérative scolaire Delettes	: 300	- Croix rouge	: 30
-		- Association les papillons blancs	: 15
- Les Amis de la rivière	: 300	- Amicale des donateurs de sang	: 30
- Les Amis d'Upen	: 100	- Association d'aide familiale populaire	: 30
- Comité des fêtes	: 300		
- Club de la lys	: 150		
- Foyer Rural de Delettes	: 300	- Téléthon	: 30
- DDEN	: 30	- Ass. Colombophile de Théroouanne	: 30
- Moto cross	: 150	- Resto du cœur	: 50
- Les sociétés de chasse	: 300		

Associations sportives et musicales :

- US Théroouanne	: 90 €	- Ecole de Musique de Dohem	: 80 €
- Delettes Swing	: 330 €	- Centre Equestre de Blendecques	: 20 €

Un montant de 3 305 € est adopté à l'unanimité.

Les subventions des 2 sociétés de chasse seront votées lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal. A ce jour, l'assemblée n'a pas tous les documents nécessaires à ce vote.

#### **4/ Taxes 2010**

Monsieur Massez propose de baisser les taxes des impôts de 2.5 % en 2010

Monsieur le Maire propose le maintien des taux d'imposition de 2009 en 2010

Vote : Pour le maintien des taux

Pour : 10

Contre : 5

Abstention : 0

Taux 2010 :

\* Taxe d'habitation : 14.02 %

\* Taxe du foncier bâti : 15.81 % a

\* Taxe du foncier non bâti : 52.26 %

#### **5/ Vote du budget 2010**

La section de fonctionnement s'équilibre à 588 136.65 €

La section d'investissement s'équilibre à 661 031.45 €

Monsieur le Percepteur fournira courant juin 2010, l'analyse budgétaire de la commune et pourra éventuellement venir la présenter au conseil municipal.

En investissement pour les travaux de voirie prévus rue des deux Upen, une demande est formulée pour organiser une réunion avec les riverains avant le démarrage des travaux.

#### **7/ Divers**

- Monsieur Vidogue se plaint de vibrations dans sa maison depuis qu'un nouveau revêtement a été fait sur la route départementale à Westrehem.

A 20h30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.